

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Vendredi de la Montérégie: Nouveau regard sur l'IRC - Les désordres électrolytiques pour le médecin de 1ère ligne

No d'activité : 81201

Date : vendredi le 22 avril 2022

Lieu : Webinaire

Coordonnées :

Objectifs

Nouveau regard sur l'IRC

- Définir la néphropathie chronique et ses conséquences sur le système de santé;
- Discuter de la prise en charge de l'IRC en 1ère ligne;
- Analyser les récentes données et leur place dans les nouvelles lignes directrices canadiennes;
- Déterminer le rôle des SGLT2 dans la prise en charge précoce de l'IRC;
- Référer en 2e ligne au temps opportun.

Les désordres électrolytiques pour le médecin de 1ère ligne

À la suite de cette présentation, le participant pourra:

- Réviser les symptômes et signes cliniques des différents désordres électrolytiques touchant le sodium, le potassium, le magnésium et le calcium
- Établir le diagnostic différentiel des causes des différents désordres électrolytiques touchant le sodium, le potassium, le magnésium et le calcium
- Définir les tests de laboratoire pertinents pour le diagnostic et le suivi des différents désordres électrolytiques
- Offrir au patient les renseignements pertinents et les traitements pharmacologiques et non pharmacologiques nécessaires à l'amélioration de son désordre électrolytique
- Référer en temps opportun à l'urgence, au néphrologue ou en médecine interne

Président de séance : Dre Ginette Barrière

Horaire

2022-04-22	13:00	14:30	Conférence	Nouveau regard sur l'IRC	Dre Violaine Bégin, néphrologue
2022-04-22	14:30	14:45	Pause/Repas		
2022-04-22	14:45	16:15	Conférence	Les désordres électrolytiques pour le médecin de 1ère ligne	Dre Violaine Bégin, néphrologue

Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à ce webinaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante: emc-amorsl@amorsl.ca.

Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % le total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de AstraZeneca

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.